

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 2 (1963-1964)
Heft: 7

Rubrik: La Suisse en bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

le bruit, la pollution des eaux et de l'air, l'enlaidissement des paysages qu'aux progrès techniques et aux aménagements de notre réseau routier. Rien ne peut nous être plus fatal que la perte du sens de la hiérarchie des valeurs. Nous tolérons trop aisément les aiguillages de la facilité, laissons pourrir des problèmes comme celui de la spéculation foncière ou celui du Jura, nous manquons d'enseignants et d'infirmières, alors que prospèrent producteurs et vendeurs de biens superflus.

Le Président de la NSH termina en demandant à Dieu de bénir notre Patrie et de nous rendre plus soucieux de son bien.

★

M. M. JACCARD, Chef de section au Département politique fédéral, résuma brièvement l'état des travaux de préparation d'un **article constitutionnel relatif aux Suisses de l'étranger**. Mention n'est pas faite de leur existence dans la constitution, mais cette dernière comprend de nombreux articles qui les touchent ou qui les excluent.

La rédaction du nouvel article est à l'étude, mais elle pose des problèmes très complexes, touchant à de nombreuses questions juridiques, sur le plan national et international. Dès que l'étude sera terminée, elle sera soumise au Conseil Fédéral, puis aux cantons et au peuple.

M. SCHURCH souligne ensuite qu'en réalité le simple article de compétence envisagé pose autant de problèmes qu'une série de revendications directes et nécessite beaucoup de recherches, de sorte que l'article ne sera pas voté avant les prochaines journées de Lausanne, comme on pouvait encore l'espérer à Sion, l'année dernière.

★

Nous ne reviendrons pas en détail sur l'exposé de M. BEGLINGER sur l'EXPO 64. Des renseignements seront publiés ultérieurement. Il s'agit de présenter la Suisse dans sa réalité et ses espoirs, aux Suisses comme aux étrangers, et ceux de la 5ème Suisse peuvent être d'excellents propagandistes pour cette prise de conscience d'envergure.

★

La dernière séance permit à des Suisses de France, d'Angleterre, d'Autriche, d'Italie, de Suède, d'Espagne et du Canada, de faire entendre leurs voix au sujet de la prise de conscience de la Suisse et en particulier sur le rôle des Suisses à l'étranger pour la défense du pays.

Quelques-unes de leurs remarques méritent d'être soulignées et montrent que leur prise de conscience gagne du terrain et que la voix de ceux de la 5ème Suisse est une voix sur laquelle on doit de plus en plus compter. Ils ne viennent maintenant plus en solliciteurs, mais ont quelque chose à apporter. Les Suisses de l'étranger ne veulent plus être des Suisses « à part », mais devenir des Suisses « de part, et de part entière ». Leurs principes impliquent une rénovation complète des rapports entre les Suisses de l'étranger et ceux du pays. La nouvelle génération entend lutter pour la reconnaissance de tous ses droits et pour la réintégration de la 5ème Suisse dans la Communauté nationale.

Telle fut la thèse de M. LUCHINGER qui parla au nom des Suisses de France et rappela quelques termes de l'allocution prononcée par le Président Spühler, le 28 juin dernier, à la Fête Fédérale de Gymnastique de Lucerne : « Vous êtes des Suisses, non seulement par le fait de votre naissance, mais parce que vous avez aussi décidé de l'être et que voulez participer à la vie commune de la Confédération. » Quant à la qualité de Suisse, M. Spühler la définit comme suit : « Participer à la marche de l'Etat, se sentir responsable avec lui, le regarder comme son affaire personnelle, c'est cela agir en bon Suisse. » Cette définition doit servir de base et signifie qu'il faut créer une association à compétence législative reconnue par les membres des colonies et les autorités fédérales. Après cette reconnaissance de citoyens à part entière, les problèmes particuliers seront résolus avec facilité dans un cadre institutionnel suisse. « Nous sommes Suisses et désirons le rester », déclara M. Luchinger, « nous entendons rester là où nous vivons. C'est à travers notre originalité que nous réclamons notre part de responsabilités dans la destinée de la Patrie ».

★

Le couronnement de ce congrès fut le **discours de M.**

Roger BONVIN, Conseiller fédéral, chef du département des finances et des douanes. Notre Ministre laissa parler son cœur et improvisa son exposé, sur la base des débats de la journée qu'il avait suivis avec beaucoup d'intérêt.

Il tint à remercier, au nom des autorités fédérales, les Suisses de l'étranger, en particulier les familles suisses d'où rayonne l'âme du pays à l'étranger, en soulignant une constante rencontrée partout : l'amour de la Patrie. M. Bonvin évoqua ensuite le problème des travailleurs étrangers en Suisse, ceux du régime d'autorisation pour l'achat des biens-fonds — pratiquement sans conséquences — mais que les chambres n'ont pu régler autrement en raison des obligations internationales.

S'attaquant ensuite à des questions d'ordre économique, il souligna que le tourisme — complément important de l'agriculture dans les régions campagnardes — joue un rôle correcteur, renforçant le pouvoir d'achat du franc.

Le Conseiller fédéral insista aussi sur l'importance du dialogue des Suisses du monde entier avec le pays et ses autorités. D'ordre privé, ce contact, espère-t-il, deviendra petit à petit officiel.

Parlant de la neutralité suisse, il estima qu'il s'agit là d'une disponibilité de services, pour l'humanité entière, et que cette force extraordinaire devrait être créée, si elle n'existait pas, afin que la paix puisse régner dans le monde. Nous ne devrions pas être inquiets de voir s'accomplir un élargissement des états si l'Europe se charpente comme la Suisse, depuis son origine, cet élargissement étant basé sur la foi en Dieu qui définit la dignité de la personne humaine.

Le Conseil fédéral est prêt à faire la synthèse des possibilités et à étudier et réaliser un effort dans le perfectionnement des lois. Le Suisse doit être critique vis-à-vis de ses défauts et garder sa foi en la chance qu'il a d'être Suisse. La Confédération subsiste dans l'affection des générations entre elles, par le truchement de la famille.

★

Le samedi soir, le gouvernement du canton des Grisons reçut les quelque 350 participants à un vin d'honneur qui fut suivi d'un banquet agrémenté de productions folkloriques de la région.

Le pique-nique prévu à l'alpe Surlej ne put avoir lieu le dimanche, le paysage s'étant brusquement transformé en image hivernale. Mais les participants eurent la possibilité d'admirer individuellement les beaux sites environnants avant de prendre le chemin du retour.

Les prochaines journées auront lieu à Lausanne, fin août 1964, dans le cadre de l'EXPO, et auront pour thème principal : **La Suisse et les pays en voie de développement.**

J. P.

LA SUISSE EN BREF

- La Suisse a adhéré au **Traité de Moscou**.
- Une **Mosquée** a été inaugurée à Zurich dont la population vient de dépasser un million d'habitants.
- A ZURICH encore, pendant la Fête fédérale de tir, une vaste opération préventive de police a permis de déjouer les entreprises d'une association de **blousons noirs** du canton et des cantons voisins.
- On vient de fêter le millénaire de l'**Abbatiale de Payerne** qui a été restaurée et rendue au culte.
- Un hommage a été rendu à la mémoire d'**Alfred Métraux** au Palais de l'Unesco à Paris dont il avait été un collaborateur très distingué. Né à Lausanne, devenu citoyen américain, il était considéré comme l'un des maîtres de l'ethnologie contemporaine.
- L'aviation suisse a commémoré le cinquantième anniversaire de la traversée héroïque des Alpes de Berne à Milan par l'aviateur **Oscar Bider**.
- Le grand champion de ski **Georges Schneider** (La Chaux-de-fonds) a été victime d'un accident de chasse mortel dans le canton d'Unterwald. Il était ancien champion du monde de slalom et l'actuel entraîneur de l'équipe nationale de ski.
- « **Opération Jungfrau** ». Le 8 septembre se sont déroulés sous ce nom au Jungfraujoch, sur le glacier d'Aletsch, à Grindelwald et Wengen des exercices et démonstrations du groupe sanitaire de la division de montagne 9 en présence d'environ 500 participants du Congrès du Centenaire de la Croix-Rouge et de l'Office international de documentation de médecine militaire. Le mauvais temps avec neige et pluie a montré aux congressistes, d'une manière impressionnante, les difficultés du service sanitaire et du transport des blessés en haute montagne.
- Le « **Knabenschieszen** » à Zurich, cette fête de tir traditionnelle, à laquelle ont participé près de 8000 écoliers de la ville de Zurich, a donné un résultat surprenant. Alors que jamais, jusqu'à présent, un des jeunes tireurs n'avait atteint le maximum des points, quatre cette année, ont sur cinq coups, fait cinq mouches, et il fallut un tir de barrage pour désigner le « Roi du tir ». C'est aussi la première fois qu'on confiait à ces garçons le fusil d'assaut et que douze jeunes Anglais ont été invités à participer à ce tir, à l'occasion de la « Semaine britannique » qui se tenait en même temps à Zurich.